



## Vers un nouveau protocole d'accord avec la Grèce

La déclaration publiée à l'issue du sommet de la zone euro du 12 juillet 2015 souligne la nécessité de rétablir la confiance avec les autorités grecques, condition préalable pour un éventuel accord sur un nouveau programme du Mécanisme européen de stabilité (MES). La Grèce a pris l'engagement de légiférer sans délai sur une première série de mesures, prises en accord avec les institutions. Les plus importantes portent sur une rationalisation du régime de TVA, l'amélioration de la viabilité à long terme du système des retraites, la garantie de la pleine indépendance juridique d'ELSTAT et la mise en œuvre de dispositions pertinentes du traité sur la stabilité, afin qu'une décision puisse être prise pour négocier un protocole d'accord. Pour aboutir à une conclusion positive de ce protocole d'accord, les mesures de réforme présentées par la Grèce doivent être renforcées dans un certain nombre de domaines. Le Sommet de la zone euro a pris note des besoins de financement urgents de la Grèce. L'enveloppe totale d'un nouveau programme éventuel du MES devrait inclure la constitution d'un fonds de réserve de 10 à 25 milliards d'euros pour le secteur bancaire. Une décision doit être prise rapidement sur un nouveau programme pour que les banques puissent rouvrir. Dans le cadre d'un éventuel programme futur du MES, l'Eurogroupe est prêt à envisager des mesures supplémentaires pour faire en sorte que les besoins bruts de financement demeurent à un niveau soutenable. Pour contribuer à soutenir la croissance et la création d'emplois en Grèce, la Commission travaillera étroitement avec les autorités en vue de financer l'activité économique, et fera une proposition visant à augmenter le niveau de préfinancement afin de donner une impulsion immédiate aux investissements.

Le 16 juillet, l'Eurogroupe a salué dans une déclaration l'adoption par le Parlement grec des mesures correspondant aux engagements visés dans la déclaration précitée du Sommet du 12 juillet. Également le 16 juillet, la BCE, prenant acte de ces éléments positifs, a approuvé un relèvement de 900 M€ du montant des liquidités d'urgence (ELA) en faveur des banques grecques.

Déclaration du sommet de la zone euro (12 juillet 2015): <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/07/pdf/20150712-eurosummit-statement-greece/>

Déclaration de l'Eurogroupe sur la Grèce (16 juillet 2015): [http://www.consilium.europa.eu/press-releases-pdf/2015/7/40802200889\\_en.pdf](http://www.consilium.europa.eu/press-releases-pdf/2015/7/40802200889_en.pdf)

Conférence de presse de Mario Draghi (16 juillet 2015): <http://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2015/html/is150716.en.html>

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 16 juillet 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelles : « En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, les programmes d'achats d'actifs se poursuivent sans difficultés. Comme nous l'avons expliqué à différentes reprises, nos achats d'actifs, à hauteur de 60 milliards d'euros par mois, devraient être effectués jusque fin septembre 2016 et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. En procédant à son évaluation, le Conseil des gouverneurs suivra sa stratégie de politique monétaire et se focalisera sur les tendances en matière d'inflation et sur les perspectives de stabilité des prix à moyen terme. Les évolutions récentes sur les marchés financiers, qui traduisent en partie un renforcement des incertitudes, n'ont pas altéré l'évaluation du Conseil des gouverneurs allant dans le sens d'une extension de la reprise économique dans la zone euro et d'une remontée progressive des taux d'inflation au cours des prochaines années. L'orientation de la politique monétaire de la BCE demeure accommodante, tandis que les anticipations d'inflation fondées sur les marchés se sont globalement stabilisées ou ont continué de se redresser depuis début juin. Les informations récentes semblent encore indiquer une poursuite de la transmission de nos mesures de politique monétaire sur le coût et la disponibilité du crédit pour les entreprises et les ménages. Nos mesures continuent donc de contribuer à la croissance économique, à une réduction de la sous-utilisation des capacités de production et à une expansion de la monnaie et du crédit. La mise en œuvre intégrale de l'ensemble de nos mesures de politique monétaire ramènera durablement les taux d'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme et renforcera l'ancrage solide des anticipations d'inflation à moyen et long terme. »

### Banque de France

#### Enquête annuelle de la Banque de France sur le surendettement des ménages en 2014

Selon l'étude, le nombre des dossiers déposés auprès des commissions de surendettement a augmenté de 3,5% en 2014, à 230 935 cas. Le nombre de dossiers recevables s'est établi à 205 787. La part des personnes seules (divorcés, célibataires ou veufs) demeure majoritaire (64,6%). Les dettes immobilières représentent 31,3% de l'endettement global et sont présentes dans 11,8% des dossiers. Leur montant moyen est d'EUR 106 407. Les dettes à la consommation représentent 45,9% de l'endettement global. [https://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/La\\_Banque\\_de\\_France/enquete-typo-surend-menages-2014.pdf](https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/La_Banque_de_France/enquete-typo-surend-menages-2014.pdf)

#### Rapport annuel du Haut Conseil de stabilité financière

Le HSCF présente son rapport annuel en juin 2015. Il aborde la reprise de la croissance en zone euro, les évolutions des marchés financiers face à un environnement macroéconomique encore fragile, mais aussi l'impact des taux d'intérêts bas sur les acteurs et les marchés ainsi que les risques pour la stabilité financière. D'autres aspects sont également abordés tels que le taux d'épargne des ménages français en 2014, la nouvelle progression du taux de marge des entreprises après trois années de baisse, mais aussi l'évolution du secteur bancaire et les transformations engagées face à une rentabilité qui n'est pas revenue à son niveau d'avant la crise. [http://www.economie.gouv.fr/files/hcsf\\_rapport\\_annuel\\_062015.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/hcsf_rapport_annuel_062015.pdf)

# ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Publication du rapport annuel de l'IEDOM pour La Réunion



Le rapport annuel de l'IEDOM pour La Réunion portant sur l'année 2014 a été présenté lors de la conférence de presse organisée le 16 juin 2015 à l'agence de Saint Denis. Cette monographie analyse, dans un premier chapitre, les caractéristiques structurelles de La Réunion, puis dresse le panorama de l'économie réunionnaise à partir des principaux indicateurs économiques. Un troisième chapitre détaille les différents secteurs d'activité qui constituent l'économie locale, en soulignant leurs dynamiques et leurs problématiques propres. Enfin, l'évolution monétaire et financière locale fait l'objet d'un quatrième chapitre portant sur l'organisation du secteur, les grandes tendances de l'activité bancaire en termes d'encours de crédits et de collecte de dépôts et la situation financière des principales banques et sociétés financières de la place.

Le rapport est disponible en téléchargement sur le [site de l'IEDOM](#).

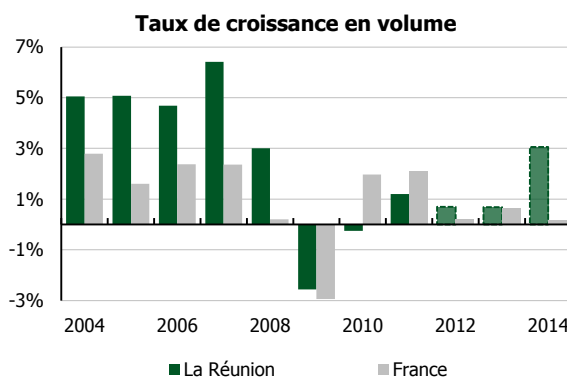
## Hausse de la performance financière des banques locales en 2014

En 2014, la situation agrégée des quatre principales banques locales de la place affiche une nouvelle progression de 3,4 % de leur résultat net après impôt. Il atteint ainsi un niveau supérieur à celui d'avant l'éclatement de la crise financière. Le système bancaire réunionnais reste néanmoins confronté à une demande de crédits atone et à un poids des créances douteuses qui demeure élevé. Leur produit net bancaire (PNB), qui correspond à la marge brute dégagée par les activités bancaires, se redresse (+2,6 %), après deux années consécutives de baisse. Toutefois, cette légère progression s'explique simplement par une baisse de leurs charges d'exploitation bancaire plus rapide que celles de leurs produits d'exploitation.

L'analyse du secteur bancaire réunionnais en 2014 est disponible dans le [rapport annuel de l'IEDOM](#).

## La Réunion renoue avec la croissance en 2014

En 2014, l'activité amorce une reprise : le PIB progresse de 3,1 % en volume, selon les estimations réalisées dans le cadre du partenariat Cerom. Après deux années atones, l'économie réunionnaise semble ainsi retrouver ainsi un niveau de croissance qui n'avait pas été observé depuis le début de la crise en 2009. Ce net rebond est soutenu par la stabilité des prix du PIB (0 % après +0,9 % en 2013). En France, la croissance reste faible (+0,2 %). A La Réunion, la consommation reste le moteur principal de la croissance, mais elle trouve un relais avec le rebond de l'investissement (+6,8 % en volume).



Sources : Insee, comptes définitifs (2001-2011) ; Cerom, comptes rapides (2012-2014)

Les résultats des estimations issues des comptes rapides sont disponibles dans le [bilan économique 2014 de l'Insee](#).

## Évolutions contrastées des taux moyens des crédits aux entreprises en janvier 2015

Entre octobre 2014 et janvier 2015, les taux moyens des crédits octroyés aux entreprises réunionnaises continuent d'enregistrer des évolutions contrastées. Les conditions débitrices des banques se sont inscrites en baisse sur le trimestre pour l'escompte, ainsi que pour les crédits à moyen et long termes. Inversement, le coût du crédit des autres financements à court terme s'inscrit en hausse. À noter que pour les crédits à moyen et long termes, la baisse ne concerne que les crédits de montant élevé, tandis que les premières tranches de montant s'inscrivent en hausse.

Une partie de l'écart significatif avec les taux appliqués en France métropolitaine s'explique par des effets de structure, notamment pour les découverts et pour l'escompte. Le tissu d'entreprises à La Réunion est en effet composé majoritairement de TPE et PME indépendantes, qui ne bénéficient pas des mêmes conditions d'accès au crédit que les grandes entreprises.

L'Info Financière « Coût du crédit aux entreprises à La Réunion » est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Jun 2015	130,3	+0,1 %	-0,3 %
	IPC France entière		128,5	-0,1 %	+0,3 %
<b>Octroi de mer</b> (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Avril 2015	26 087	-1,7 %	-2,9 %
	Cumul (milliers d'euros)		97 247	-	+3,2 %
<b>Commerce extérieur</b> (Douanes)	Importations (millions d'euros)	Avril 2015	393,0	+1,5 %	-0,7 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul Avril	1 463,9	-	-0,5 %
	Exportations (millions d'euros)	Avril 2015	26,5	-9,0 %	+2,9 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul Avril	90,1	-	-8,4 %
<b>Demandeurs d'emploi</b> (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Mai 2015	135 600	+0,4 %	+0,7 %

## LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

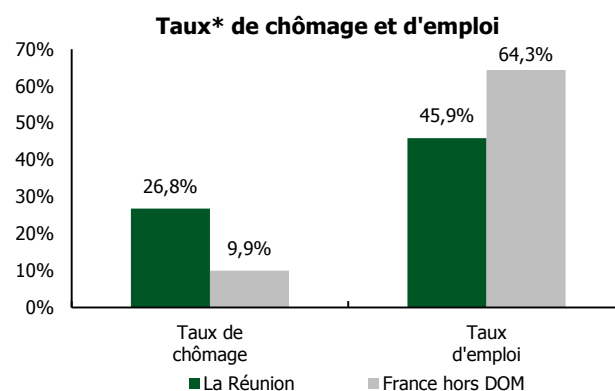
			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Mai 2015	145 467	-7,0 %	+2,7 %
	Cumul	cumul Mai	641 143	-	+3,2 %
<b>Fréquentation des hôtels classés</b> (Insee)	Nombre de nuitées	1 <sup>er</sup> trimestre 2015	228 500	-19,6 %	+3,3 %
	Cumul	cumul Mars	228 500	-	+3,3 %
<b>Construction</b> (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	Avril 2015	7 583	-	+29,6 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Avril 2015	128,8	-	+37,0 %
	Effectifs salariés du BTP	Avril 2015	16 060	+0,3 %	+98,5 %

## Baisse du taux de chômage en 2014

En 2014, 94 200 personnes sont au chômage à La Réunion, soit 26,8 % de la population active. L'enquête emploi ayant été renouvelée, ce taux de chômage en moyenne annuelle n'est pas comparable à celui publié précédemment pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2013. Néanmoins, entre les 2<sup>e</sup> trimestres 2013 et 2014, le taux de chômage est estimé en baisse de 1,3 point. Il reste plus élevé qu'aux Antilles ou en Guyane, et près de trois fois supérieur à celui de la France métropolitaine (9,9 %). Au-delà de la définition stricte du chômage, 57 000 personnes sont inactives mais souhaitent travailler.

Seulement 45,9 % de la population en âge de travailler occupe un emploi. Avec 18 points de moins qu'en France hors DOM (64,3 %), les Réunionnais ont le plus faible taux d'emploi des DOM, hors Mayotte.

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).



\* taux de chômage des 15 ans et plus ; taux d'emploi des 15-64 ans  
Source : Insee, enquête Emploi 2014

## Hausse de l'emploi dans le secteur privé au 1<sup>er</sup> trimestre 2015

L'emploi dans le secteur privé progresse de 1,8 % (CVS) au premier trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014, selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), contre +0,1 % au niveau national. Cette hausse est portée par le secteur des « autres services », du commerce et de l'hébergement-restauration.

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

## Taux d'intérêt légal 1er semestre 2015 - JORF du 27/12/2014

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/15)			
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	4,06%	1,00%	1,00%	1,50%	2,00%
Autres cas :	0,93%				0,75%

\* hors prime d'Etat

## Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0500%	-0,0270%	-0,0800%	-0,0600%	-0,0640%	-0,0140%	0,0500%	0,1640%

## Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

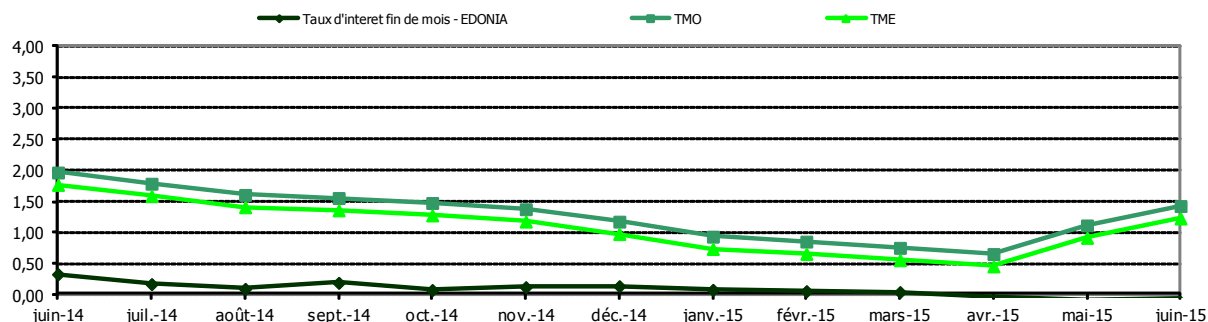
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
0,56%	0,46%	0,92%	1,23%	0,76%	0,66%	1,12%	1,43%

## Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	4,13%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,45%
Prêts à taux variable	3,76%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,81%
Prêts-relais	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,45%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	13,24%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,04%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,52%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,83%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	8,48%	Découverts en compte	13,24%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

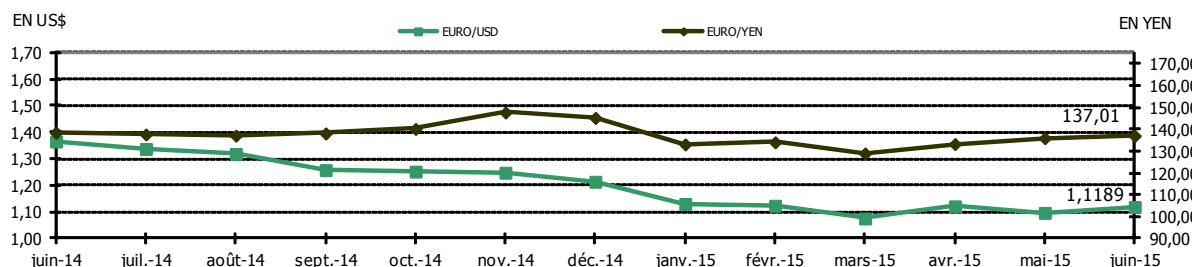
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,1189	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,6416	EURO/SRD (Surinam)	3,765
EURO/JPY (Japon)	137,0100	EURO/BWP (Botswana)	10,9983	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9963
EURO/CAD (Canada)	1,3839	EURO/SCR (Seychelles)	14,6889	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,2847
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7114	EURO/MUR (Maurice)	38,9783	EURO/BBD (La Barbade)	2,2305
EURO/SGD (Singapour)	1,5068	EURO/BRL (Brésil)	3,4699	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,0908
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6740	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,0172	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3593,8122	EURO/XCD (Dominique)	3,0111	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : T. Beltrand

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achevé d'imprimer : juillet 2015 - Dépôt légal : juillet 2015 - ISSN 1240-3857